

Paris, 28 août 2024

Le Groupe Air France-KLM finalise l'acquisition d'une participation minoritaire dans le capital de SAS AB. Début d'une coopération commerciale étendue le 1er septembre 2024

Le Groupe Air France-KLM annonce aujourd'hui avoir finalisé l'acquisition d'une participation minoritaire de 19,9 % dans le capital de SAS AB. Cette opération fait suite à l'obtention d'autorisations réglementaires en Europe et aux États-Unis.

Parallèlement à cette transaction financière et comme annoncé précédemment, Air France-KLM et SAS ont conclu des accords de partage de codes et de commercialisation *interline* afin de connecter leurs hubs et réseaux respectifs. Ces accords, qui prévoient également la réciprocité des avantages liés aux programmes de fidélité, entreront en vigueur dès le 1er septembre 2024. Ce même jour, SAS rejoindra l'alliance SkyTeam, dont Air France et KLM sont membres fondateurs.

Benjamin Smith, Directeur Général d'Air France-KLM, a déclaré : « *Nous sommes heureux d'avoir finalisé cette opération stratégique avec SAS et de renforcer ainsi notre présence sur les marchés scandinaves. Les clients de SAS, d'Air France et de KLM auront désormais accès à un large choix de destinations via des accords de partage de codes, et l'alliance Skyteam gagne un nouveau membre stratégique.* »

Cette transaction a été conclue par le Groupe Air France-KLM dans le cadre d'un consortium d'investisseurs, qui comprend également Castlake L.P. au nom de certains fonds ou affiliés, Lind Invest ApS et l'État danois.

Les membres du consortium détiennent désormais une participation agrégée de 86,4 % dans le capital de SAS AB (à l'exclusion de la reprise par l'État danois en tant que créancier de SAS et conformément aux plans de restructuration de SAS), après avoir investi 1,2 milliard de dollars US dans l'entreprise, dont 475,0 millions de dollars US en actions ordinaires et 725,0 millions de dollars US en obligations convertibles sécurisées de premier rang.

Le Groupe Air France-KLM a investi un total de 144,5 millions de dollars US dans SAS AB, dont 109,5 millions de dollars US en actions ordinaires et 35,0 millions de dollars US en obligations convertibles sécurisées de premier rang.

Les membres du Consortium ont convenu de dispositions spécifiques permettant à Air France-KLM d'augmenter sa participation de manière à devenir un actionnaire de contrôle après un minimum de deux ans et sous réserve, entre autres, de certaines conditions réglementaires et de performances financières.

Cet investissement s'inscrit dans la feuille de route stratégique d'Air France-KLM. Il avait déjà été intégré dans la trajectoire financière du Groupe pour l'année 2024 et n'a pas d'impact sur ses perspectives à moyen terme.

Début de la coopération commerciale le 1^{er} septembre 2024

Comme annoncé par le Groupe Air France-KLM le 11 juillet 2024, Air France, KLM et SAS ont signé des accords de partage de codes et de commercialisation *interline* dans le but d'offrir à leurs clients respectifs des options de voyage élargies.

À compter du 1er septembre 2024, les clients d’Air France et de KLM auront accès à 33 destinations en Europe du Nord au-delà des hubs de SAS à Copenhague, Oslo et Stockholm. Les clients de SAS auront accès à 33 destinations en Europe au-delà des hubs d’Air France et de KLM à Paris Charles de Gaulle et Amsterdam Schiphol.

Ces accords prévoient également la réciprocité des avantages liés aux programmes de fidélité Flying Blue et EuroBonus, permettant ainsi aux membres de deux programmes de gagner et de dépenser des Miles/Points sur les vols opérés par SAS et les compagnies du Groupe Air France-KLM.

En outre, le 1er septembre 2024, SAS rejoindra l’alliance SkyTeam, dont Air France et KLM sont membres fondateurs. À partir de cette date, les membres EuroBonus éligibles pourront profiter des services et avantages SkyTeam, notamment SkyPriority et l’accès à des salons en aéroport partout dans le monde.

Relations Investisseurs

Michiel Klinkers

michiel.klinkers@airfranceklm.com

Site internet : www.airfranceklm.com

Marouane Mami

marouane.mami@airfranceklm.com